

Convocation et affichage : 18 09 2020

Étaient présents : Tous les conseillers sauf Mme MAISSON Anne Marie.

M MONNET Michel est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 10 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Bilan des travaux 2020 :**

UNANIMITE

Le maire fait le point des travaux réalisés en 2020.

**Cimetière :**

Les travaux réalisés par l'entreprise HD services sont terminés et le paiement est fait pour une valeur de 45 429 €. La porte d'entrée du cimetière a également été repeinte par l'entreprise CIZAIRE Lionel pour une valeur de 583 €.

Seuls restent les travaux commandés auprès de l'entreprise BLAIN Arnaud pour la reprise en arbustes des trois angles intérieurs.

**Travaux d'isolation :**

La totalité des huisseries des logements communaux en location ont été changés. Le travail effectué est de belle qualité et efficace au niveau phonique et calorifique.

La mise en paiement se fera à réception des factures en octobre 2020.

**Entretien des chemins communaux :**

La totalité des travaux sur les chemins communaux commandés à la société COLAS a été effectué et la facture finale fait apparaître une réduction de 1 202,40 € soit un solde à régler de 47 979,02 €

Le maire demande aux conseillers de valider cette somme de manière à pouvoir émettre le règlement.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider cette somme de 47 979,02€.

**Restauration des archives communales:**

UNANIMITE

Le maire présente aux conseillers le projet de restauration des archives municipales. Plusieurs séries d'archives sont concernées. Ces restaurations sont éligibles à subvention au titre du CD01 et de la fondation du patrimoine.

Elles se décomposent de la façon suivante :

N-M-D 1882-1891 pour 594 € TTC // N-M-D 1903-1922 pour 792 € TTC

N-M-D 1796-1802 pour 792€ TTC // 2 registres de délibérations 1860-1901 pour 660 € TTC

2 Registres des sevruses/gardeuses et nourrices pour (528€ et 726 €) TTC

Les travaux seront à réaliser sur l'année 2021.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider ces restaurations de manuscrits.

Le maire expose aux membres du conseil que les travaux de consolidation du beffroi initialement prévus à la tranche 2 du projet de restauration de l'église avaient été ajournés.

Cette proposition de restauration du beffroi est à nouveau à l'ordre du jour pour plusieurs raisons :  
Sécurisation de la voute située au-dessus du chœur récemment restauré.

Dotation complémentaire de subvention au titre du FSIL 2020 (Fonds Soutien Investissement Local)  
Subvention possible au titre de la région Auvergne Rhône Alpes.

L'architecte M GUYONNET a été mandaté pour actualiser la valeur des travaux prévus en 2014.

Trois entreprises ont été contactées pour faire de nouvelles offres.

Il convient donc de délibérer sur plusieurs choses :

Acceptation de réalisation de ces travaux sur le BP 2021 en section d'investissement

Acceptation du plan de financement prévisionnel présenté en conseil du 24 09 2020.

**Le montant des travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre est de 20 905 € HT.**

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité la proposition de consolidation du beffroi et le plan prévisionnel de financement.

#### Communautés de Communes :

UNANIMITE

Le maire présente aux membres du conseil trois points en lien avec la communauté de communes :

- 1 Le rapport d'activités de la communauté de communes est présenté et un exemplaire est libre à la consultation.
- 2 Le RPQS (Rapport sur Prix et la Qualité du Service) du SPANC (Service Assainissement Non Collectif) est également présenté et mis à disposition.
- 3 La conférence des maires du 02 09 2020 a fixé les modalités de représentation de chaque commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Il convient de nommer deux personnes pour la commune de Bouligneux

Titulaire : M COMTET Laurent

Suppléante : Mme VOSIN Karine (ou tout autre personne en cas d'indisponibilité)

Les membres du conseil valident le choix des deux représentants à la CLECT.

#### CCAS :

UNANIMITE

Le maire donne lecture du compte rendu des décisions prises en réunion du CCAS du 18 09 2020 qui font suite à la crise sanitaire du Covid-19.

Il convient aussi de valider par délibération le montant de 3 000 € prévu au BP 2020 pour l'affecter au budget du CCAS.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider le virement du budget principal de 3 000 € pour l'affecter au BP du CCAS.

Le maire informe les membres du conseil du départ de M POIGNANT Ludovic à la date du 01 08 2020. Il convient de lui rendre sa caution. Aucune remarque sur l'état de sortie n'est à faire, la caution peut donc être rendue sans restriction.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de rendre la caution à M POIGNAT Ludovic.

Pour information, le locataire sortant est remplacé par Mme LAPOINTE Catherine qui pour sa part assurera sa caution via l'organisme LOCAPASS.

Le maire rappelle aux membres du conseil les notifications de dotations arrivées durant les mois d'août et septembre.

Notification du FCTVA 2020 avec 39 761 € (prévision de 16 000 € soit un boni de 23 761 €).

Notification droits d'enregistrements avec 45 971 € (prévision de 20 000 € soit un boni de 25 971 €).

Des recettes seront en baisse sur les locations de salle suite aux nombreuses annulations de location.

## INFORMATIONS DIVERSES

- La voiture PEUGEOT 106 est enfin disparue du paysage bouligneux après 27 mois d'attente. Le coût de l'opération d'enlèvement et de destruction aura coûté 150 € à la commune.
- Prévision de travaux d'élagage sur une partie du chemin du Riom.
- Attente du devis pour travaux sur toiture mairie.
- Travaux de reprise du fond du chemin de Gorge par l'entreprise Ravoux.

**Fin 22h45.**

**La prochaine séance est fixée au jeudi 22 octobre à 20h00 en la salle communale.**

M Jean Marc GEORGE directeur de la RSE viendra présenter le fonctionnement de RSE aux membres du conseil municipal.